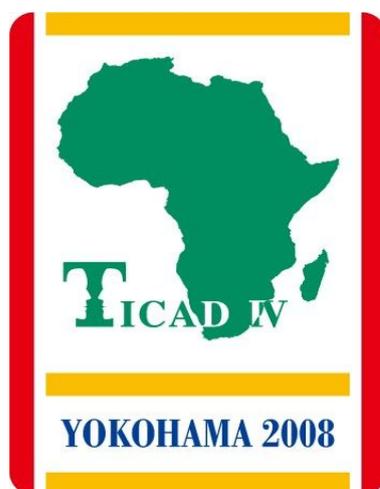


RAPPORT ANNUEL 2008
SUR LA REALISATION DU PLAN D'ACTION
DE LA QUATRIEME TICAD



FÉVRIER 2009

SOMMAIRE

1. AVANT-PROPOS.....	4
2. ACCELERER LA CROISSANCE ECONOMIQUE	
– Les Infrastructures –	10
3. ACCELERER LA CROISSANCE ECONOMIQUE	
– Le Commerce, les Investissements et le Tourisme –	12
4. ACCELERER LA CROISSANCE ECONOMIQUE	
– L’Agriculture et le Développement rural –	14
5. ATTEINDRE LES OBJECTIFS DU MILLENAIRE POUR LE DEVELOPPEMENT (OMD)	
– Le Développement communautaire –	16
6. ATTEINDRE LES OBJECTIFS DU MILLENAIRE POUR LE DEVELOPPEMENT (OMD)	
– L’Éducation –	17
7. ATTEINDRE LES OBJECTIFS DU MILLENAIRE POUR LE DEVELOPPEMENT (OMD)	
– La Santé –	19
8. CONSOLIDATION DE LA PAIX DE LA BONNE GOUVERNANCE	21
9. LES QUESTIONS DE L’ENVIRONNEMENT ET CHANGEMENT CLIMATIQUE.....	23
10. ÉTENDRE LE PARTENARIAT	25
Annexe I	Le Mécanisme de Suivi de la TICAD
Annexe II	La liste-matrice sur l’état d’exécution de la TICAD

NOTES EXPLICATIVES JOINTES AU RAPPORT / LISTE – MATRICE

1. Le Rapport annuel pour 2008 sur l'état d'avancement de la Quatrième TICAD se propose de faire une description détaillée des résultats obtenus dans la mise en œuvre de l'Annexe au Plan d'Action de Yokohama au cours de la période post-TICAD IV jusqu'à la date de février 2009. Il est la résultante des contributions provenant de tous les partenaires à ladite mise en œuvre auxquels le Secrétariat avait demandé de fournir toutes les informations sur l'état actuel de l'exécution des différents engagements pris lors de la Quatrième TICAD.
2. En principe, la liste-matrice sur l'état d'exécution de la Quatrième TICAD fait état des *actions / programmes / projets* et de leur exécution post-TICAD IV, conformément à l'Annexe au Plan d'Action de Yokohama. Une colonne supplémentaire a été ajoutée dans la partie droite de l'Annexe.
3. En ce qui concerne la contribution du Gouvernement japonais, le présent rapport reflète les progrès accomplis dans la mise en œuvre pendant la période allant d'avril 2008 à février 2009. Sauf indication contraire, les progrès en matière de projets d'aide répertoriés résultent d'échanges de notes (E/N), de contrats de subvention (G/C) pour une assistance à des projets de « sécurité humaine » dans les communautés de base. Les chiffres relatifs à la coopération technique gérée par la JICA n'ont pas encore été intégrés dans le rapport, étant donné qu'ils ne seront disponibles qu'à la fin de l'exercice financière en cours, soit le 31 mars 2009.
4. Dans la liste-matrice sur l'état d'exécution de la TICAD IV, les mesures exécutées par le biais de transactions bilatérales et de prêts du Gouvernement japonais sont colorées en bleu¹. Toute autre mesure multilatérale financée par le Gouvernement japonais est colorée en bleu ciel².
5. S'agissant des données fournies par les autres partenaires à la mise en œuvre, des différenciations existent quant aux critères et définitions retenus pour leur présentation et leur consignation. Dans le cadre du Plan d'Action de Yokohama, certains partenaires visent un objectif quantitatif, tandis que d'autres visent un objectif qualitatif. Dans le présent rapport, les projets répertoriés appuyés à travers ou par les organisations internationales sont, en principe, des projets ayant démarré après la TICAD IV.

¹ - Les « transactions bilatérales » comprennent les subventions et l'assistance technique supportée par le Gouvernement japonais, ainsi que les subventions financées par le Gouvernement japonais par le biais d'organisations internationales.

² - « Autre mesure multilatérale financée par le Gouvernement japonais » comprennent comme mesure qui ne spécifie pas, au moment du décaissement, les pays ciblés.

1. AVANT-PROPOS

(1) Introduction

Depuis son lancement en 1993, le processus de la TICAD, au sein duquel le Japon occupe une place centrale, a pris les dimensions d'un forum international majeur qui débat des politiques en faveur de l'Afrique. De ce fait, ce forum a non seulement réussi à faire des questions du développement de l'Afrique l'objet de l'attention de la communauté internationale, mais il est également parvenu à obtenir son engagement actif en leur faveur.

Articulé principalement autour du double concept de « l'appropriation » par l'Afrique de son propre programme de développement et de l'édification d'un véritable « partenariat » avec la communauté internationale dans la mise en œuvre dudit programme, le Processus de la TICAD a également joué le rôle d'un pont entre l'Asie et l'Afrique tout en servant de mécanisme à travers lequel les aspects pertinents de l'expérience acquise par l'Asie en matière de développement peuvent être appliqués à l'Afrique ; dans le même temps, et à chaque fois que cela a été convenu d'accord parties, le processus a pu tirer le meilleur profit de la coopération triangulaire/trilatérale entre le Japon et des pays africains.

La Quatrième Conférence de Tokyo sur le Développement de l'Afrique (Quatrième TICAD), tenue à Yokohama en mai 2008, a réalisé une avancée significative par l'adoption, non seulement de la Déclaration, mais également du Plan d'Action de Yokohama et de ses Annexes ainsi que du Mécanisme de Suivi de la TICAD qui a pour objet d'examiner et d'évaluer la mise en application, par le gouvernement du Japon, les coorganisateur de la TICAD et les pays africains eux-mêmes, de nombreux engagements répertoriés dans le Plan d'Action et ses Annexes pour la période 2008-2012.

L'objectif du Mécanisme de Suivi est également de permettre une plus grande transparence du Processus de la TICAD dans son ensemble et, ce faisant, de renforcer davantage le concept de partenariat authentique entre et au sein des partenaires - ce qui constitue l'essence même du Processus.

(2) Structure et mise en œuvre du Mécanisme de Suivi de la TICAD

Le Mécanisme de Suivi de la TICAD comprend trois éléments distincts :

- Le Secrétariat de la TICAD
- Le Comité Conjoint de Surveillance du Processus de la TICAD (CCS)
- La Réunion Ministérielle de Suivi de la TICAD

(i) Le Secrétariat de la TICAD – est abrité par le Bureau des Affaires Africaines du ministère japonais des Affaires étrangères et, depuis la quatrième TICAD, il travaille activement à la collecte du maximum de données sur les progrès enregistrés dans l'évolution d'ensemble du Processus de la TICAD, en particulier ceux relatifs à la mise en œuvre des actions /activités/programmes répertoriés dans le Plan d'Action de Yokohama et ses Annexes ;

(ii) Le Comité Conjoint de Surveillance (CCS) - Le Comité Conjoint de Surveillance du Mécanisme de Suivi de la TICAD a tenu sa première réunion à Tokyo (Japon) le 9 février 2008. Outre le Japon qui était représenté par les départements

ministériels concernés et les organismes gouvernementaux affiliés, y ont également pris part les coorganisateur de la TICAD, la Commission de l'UA, les bureaux de liaison d'organismes internationaux représentés à Tokyo, les membres du Comité TICAD IV du Groupe Diplomatique Africain de Tokyo et les ambassades résidentes à Tokyo de pays associés à la TICAD, etc.

A partir d'un projet de rapport annuel sur l'état d'avancement de la Quatrième TICAD, la réunion du CCS a donné lieu à des échanges animés et fructueux sur l'état d'avancement de la mise en œuvre du Processus de la TICAD et, plus particulièrement, celle du Plan d'Action de Yokohama.

- (iii) La Réunion Ministérielle de Suivi de la TICAD - Le CCS est également convenu que la Réunion Ministérielle de Suivi aurait lieu à Gaborone, Botswana, les 21 et 22 mars 2009. En se fondant sur le Premier Rapport Annuel relatif à la Réalisation du Plan d'Action de la Quatrième TICAD, cette réunion examinera et évaluera l'état d'avancement du Processus de la TICAD et, en particulier, celui du Plan d'Action de Yokohama. A l'issue de ses travaux, il est attendu de la Réunion Ministérielle qu'elle formule des recommandations et d'autres suggestions visant à l'amélioration et/ou l'accélération de la mise en application du Plan d'Action de Yokohama et de ses Annexes ainsi qu'à l'optimisation de l'efficacité et de l'impact du Processus de la TICAD dans son ensemble.

(3) État actuel de la mise en œuvre des mesures d'assistance annoncées lors de TICAD IV

(i) La situation internationale - Conséquences pour le Suivi de la Quatrième TICAD

Depuis la seconde moitié de 2008, l'économie mondiale accuse un ralentissement et une récession sans précédents qui voient même les économies les plus importantes et les plus développées sombrer dans la croissance négative et le déclin. Comme l'ont constaté les ministres africains des Finances lors de leur réunion de novembre 2008 à Tunis puis au cours de la réunion, en Janvier 2009, à Cape Town, du Groupe des Dix ministres des Finances et des Gouverneurs de Banques Centrales africaines, et comme l'ont souligné avec force les Chefs d'État et de Gouvernement africains lors du 12^{ème} Sommet de l'UA tenu à Addis Abeba en février 2009, les effets de cette crise économique mondiale se font ressentir en Afrique avec une acuité de plus en plus grande. Il s'en est suivi que des craintes ont été formulées eu égard à l'impact potentiel de ladite crise aura sur la capacité du monde développé à honorer ses engagements quant à l'aide au développement et aux autres formes d'assistance, les engagements pris lors de TICAD IV y inclus.

Toutefois, le fait que des progrès aient été enregistrés dans de nombreux domaines d'assistance détaillés dans le Plan d'Action de Yokohama et ses Annexes fait la démonstration éclatante de la détermination du gouvernement japonais, des coorganisateur de la TICAD et autres partenaires à la coopération – et ce, en dépit de la crise financière mondiale actuelle - à continuer de se consacrer pleinement à l'avancement des secteurs prioritaires de la TICAD IV définis dans le Plan d'Action de Yokohama .

(ii) Principaux domaines ayant enregistré des progrès - Plan d'Action de la TICAD

Sitôt après la Quatrième TICAD, en Août/Septembre 2008, le gouvernement japonais a organisé et dépêché trois missions conjointes secteur public / secteur privé dans douze pays africains pour y prospector les opportunités d'échanges commerciaux et d'investissements. En outre, en décembre 2008, le gouvernement japonais a organisé, à Tokyo, un symposium sur les échanges commerciaux et les investissements auquel six autres pays africains ont été invités à participer.

Ces missions et ce symposium ont permis à des représentants du secteur privé japonais de se rendre compte du potentiel offert par les pays africains concernés et de leurs besoins.

Du point de vue des résultats, le gouvernement japonais, de concert avec les sociétés du secteur privé japonais ayant participé aux missions de prospection et au symposium, a élaboré un rapport exhaustif dressant la liste des divers commentaires, suggestions et propositions formulés par lesdites sociétés à l'endroit des pays africains visités et du gouvernement japonais. Il est attendu que ces suggestions et propositions, d'une part, aident les pays africains visités ainsi que les autres, à s'attaquer à un certain nombre de problèmes relevés par le secteur privé japonais et, d'autre part, contribuent au renforcement du partenariat et de la coopération entre le gouvernement japonais et le secteur privé nippon. Étant donné la diversité des pays africains et l'indubitable potentiel qu'ils renferment, l'on est en droit d'espérer que davantage de missions conjointes *secteur privé / secteur public* de prospection commerciale et d'investissements seront envoyées en Afrique sous la conduite de représentants officiels de haut rang.

Aux missions de prospection il convient d'ajouter, parmi les réalisations importantes effectuées depuis la Quatrième TICAD, dans le cadre du Processus :

- La création de la Coalition pour le Développement de la Riziculture en Afrique (CDRA), Initiative dont l'objectif est le doublement de la production rizicole en Afrique dans les dix ans ;
- L'extension à 26 pays africains du Partenariat « Cool Earth » qui vise à soutenir les pays en développement, les pays africains y compris, dans la mise en œuvre de mesures destinées à contrer les effets négatifs des changements climatiques ;
- Les progrès réalisés, en termes de coopération Asie-Afrique, dans les domaines du développement communautaire, de l'agriculture et de la santé ;
- Les mesures efficaces d'assistance humanitaire et d'urgence fournie de manière opportune et flexible à des pays africains pour faire face à diverses situations critiques, notamment dans les domaines de l'insécurité alimentaire et la santé ;
- Afin d'accélérer la mise en œuvre des initiatives annoncées en direction de l'Afrique par le Japon lors de la Quatrième TICAD, plus de 100 missions

d'études préparatoires ont déjà été dépêchées au cours de l'exercice financier 2008-2009 dans des domaines aussi divers que les infrastructures, l'agriculture, l'eau, la santé, l'environnement et l'éducation.

Les progrès réalisés dans ces secteurs et dans d'autres concernant le Plan d'Action de Yokohama, ainsi que les défis futurs, figurent dans ce Premier Rapport Annuel 2008 sur l'état d'avancement de la Quatrième TICAD et, de manière plus exhaustive, dans la liste-matrice sur l'état d'exécution de la TICAD jointe en annexe. Cette liste-matrice sur l'état d'exécution sera régulièrement mise à jour au cours des cinq années à venir et elle pourra être consultée sur le site du ministère des Affaires étrangères japonais comme sur celui du Corps diplomatique africain à Tokyo.

De plus, des mesures d'assistance qui étaient à l'étude et n'étaient donc pas incluses dans les Annexes du Plan d'Action de Yokohama au moment de la Quatrième TICAD ont également été initiées (voir la dernière section de la liste-matrice jointe en annexe).

- Progrès réalisés dans la compilation de la Carte des Données Globales concernant l'Afrique qui reflète l'état actuel de l'environnement à travers le continent ;
- Progrès réalisés dans la formulation d'un modèle de coopération dans le domaine de l'Education en vue du Développement Durable (EDE) ;
- Progrès réalisés dans la coopération entre les universités japonaises et africaines.

(iii) « Appropriation » et « Partenariat »-des Responsabilités Partagées

Comme le présent rapport l'a déjà souligné, le Processus de la TICAD a pour axe le double concept d'« appropriation » par l'Afrique de son propre programme de développement et de « partenariat » authentique avec la communauté internationale, en appui à ce même programme.

Ceci joue également pour le Suivi de la TICAD. Que l'appui évoqué supra émane de pays donateurs pris individuellement ou d'organisations internationales, l'assistance fournie par les partenaires au développement doit toujours se conformer aux véritables besoins et conditions des pays africains. Il s'ensuit qu'il est nécessaire qu'un dialogue constant s'instaure entre les pays africains et leurs partenaires au développement, y compris entre ceux qui sont le plus étroitement associés au Processus de la TICAD.

Dans le même temps et pour améliorer ledit appui de manière efficiente et effective, les pays africains reconnaissent la constante responsabilité qui leur incombe de continuer à améliorer leurs politiques en matière de gouvernance et de promotion de la Paix à travers le continent.

Il est généralement admis que la consolidation de la Paix et la promotion de la bonne gouvernance ont accompli des progrès significatifs à travers le continent africain. Toutefois, la récente reprise des conflits dans certaines parties du

continent et l'instabilité politique dans d'autres posent des défis importants à la consolidation de la Paix et davantage d'efforts s'avèrent nécessaires dans ce domaine.

(iv) Le rôle de l'Union Africaine : une coopération plus étroite entre la Commission de l'UA et le Processus de la TICAD

Le rôle positif joué par l'Union Africaine (UA) en tant qu'élément fondamental de l'intégration régionale et de la coopération en Afrique et ses efforts en faveur de la Paix, du développement économique et de la sécurité de part et d'autre du continent, sont reconnus et véritablement appréciés.

Dans le cadre du suivi de la TICAD, et particulièrement en ce qui concerne le renforcement de l'aspect « appropriation » du Processus, il est important de fortifier davantage la coopération entre la TICAD et l'UA/NEPAD. Le Processus de la TICAD sera un soutien pour le NEPAD, un programme-phare de l'UA, par le biais de la mise en œuvre du Plan d'Action de Yokohama.

La Commission de l'UA a participé à la réunion du Comité Conjoint de Surveillance du 9 février à Tokyo. La Commission a contribué de manière fructueuse aux débats, en soulignant la nécessité d'une synergie aux niveaux national, régional et continental, dans toutes les composantes des piliers de la Quatrième TICAD. Elle a, par ailleurs, rendu compte au Comité des conclusions du Douzième Sommet Ordinaire des Chefs d'État et de Gouvernement de l'UA,

qui s'est tenu à Addis Abeba en début février 2009. Elle a fait distribuer les déclarations adoptées par le Sommet sur les infrastructures, l'énergie et la crise financière.

(v) La Réunion Ministérielle de Suivi de la TICAD des 21 et 22 mars à Gaborone, Botswana

La Réunion Ministérielle de Suivi de la TICAD offrira à tous les participants l'occasion d'évaluer les progrès accomplis dans la mise en application du Plan d'Action de Yokohama. Les participants pourront percevoir sous une nouvelle perspective les priorités et les besoins de l'Afrique en matière de développement, tandis que les pays africains pourront approfondir leur compréhension des domaines dans lesquels il leur faut intensifier leurs efforts afin de rendre les mesures d'appui répertoriées dans le Plan d'Action de Yokohama plus efficaces et efficaces au stade de leur mise en œuvre.

Il importera d'accorder une attention toute particulière aux contraintes et défis supplémentaires posés au programme de développement de l'Afrique par la crise financière mondiale ainsi qu'à la portée des dispositions que pourrait prendre le Processus de la TICAD pour relever lesdits défis.

La Réunion Ministérielle de Suivi de la TICAD aura des discussions approfondies consacrées à « L'impact sur l'Afrique de la crise financière et de la récession mondiales ». A cet égard, il importe de noter que M. Taro Aso, le Premier Ministre japonais, a mentionné, le 31 janvier 2009, dans son intervention spéciale au Forum Économique Mondial annuel de Davos (Suisse), que le Japon

honorerait fidèlement les engagements qu'il a annoncés lors de la Quatrième TICAD et ferait en sorte que l'Afrique parle d'une seule voix, le Japon se proposant de se faire son Porte-parole devant le Deuxième Sommet d'avril 2009 sur les Marchés Financiers et l'Économie Mondiale.

La Réunion Ministérielle permettra aussi aux participants d'élaborer, ne serait-ce que sous forme d'ébauche, une feuille de route ample susceptible de contribuer à plus d'avancées programmées –dans le vaste cadre du Plan d'Action quinquennal de Yokohama pour l'année à venir, jusqu'à la prochaine Réunion Ministérielle annuelle de Suivi.

(4) Conclusion et perspectives d'avenir

La publication de ce rapport constitue un premier pas significatif dans le lancement du Mécanisme de Suivi. Il a contenu des données, des analyses et autres éléments d'information pertinents à propos de la mise en œuvre du Plan d'Action de Yokohama de la Quatrième TICAD, à l'intention aussi bien des partenaires à la mise en œuvre du Processus que d'autres parties prenantes.

Le rapport marque un succès pour le début de la mise en œuvre, conformément aux objectifs convenus lors de la Quatrième TICAD. Afin de rendre encore plus fluide le processus de mise en œuvre, le Mécanisme de Suivi de la Quatrième TICAD devrait s'efforcer d'améliorer ses méthodes de compilation et de consignation des résultats pour les rendre plus efficaces. Il devrait, entre autres :

- améliorer la structure de la liste-matrice de manière à ce que les mesures consignées correspondent mieux au texte du Plan d'Action de Yokohama et qu'il y ait une meilleure perception des progrès accomplis dans des domaines spécifiques ;
- permettre une approche plus structurée entre les partenaires à la mise en œuvre dans le cadre du processus de surveillance dans des domaines spécifiques, notamment par des regroupements thématiques chaque fois que nécessaire et ce, afin d'assurer plus de continuité, de transparence et d'imputabilité au Processus de la TICAD ;
- intégrer les mesures proposées par les partenaires à la TICAD à propos de la liste-matrice, mesures qui, à l'époque de la Quatrième TICAD, ne figuraient pas dans l'Annexe du Plan d'Action de Yokohama mais lui sont conformes.

Grâce aux efforts soutenus et concertés de tous les partenaires à la mise en œuvre, l'on peut légitimement s'attendre à ce que les futurs rapports annuels et listes-matrices reflètent une mise en œuvre progressive et exhaustive portant sur de nombreux programmes et projets additionnels conformes à l'esprit des engagements pris lors de la Quatrième TICAD proprement dite.

2. ACCELERER LA CROISSANCE ECONOMIQUE

— Les Infrastructures —

Actions à mettre en œuvre au cours des 5 prochaines années dans le cadre du processus de la TICAD. (Plan d'Action de Yokohama)

Le Processus de la TICAD se focalisera sur :

- (1) Les infrastructures régionales de transport ; les routes et les ports notamment;
- (2) Les infrastructures régionales dans le secteur de l'énergie ;
- (3) Les infrastructures dans le secteur de l'eau ;
- (4) Le renforcement de la participation des institutions régionales ;
- (5) La promotion du partenariat entre les secteurs privé et public dans le domaine des infrastructures.

Principales actions entreprises jusqu'à la date de février 2009 sous le couvert du processus de la TICAD

- **Infrastructures régionales de transport ; Routes et Ports et Infrastructures dans le secteur de l'énergie**

Environ 13,37 milliards de yen (soit 36%) de l'enveloppe totale (37 milliards de Yen) consacrée, sur cinq ans, aux dons et à l'assistance technique ont été engagés. Dans le cadre des dons, au moins dix projets consacrés aux infrastructures de transport et quatre projets pour les infrastructures dans le secteur de l'énergie ont été approuvés ou initiés tandis que dans le cadre de la coopération technique, et sept projets à l'assistance technique pour les infrastructures de transports et trois projets dans le secteur de l'énergie ont été approuvés et initiés. (Pour plus de précisions, voir la page 2 de l'Annexe II, la liste-matrice sur l'état d'exécution de la TICAD IV.)

La JBIC a signé un prêt concessionnel d'un montant total de 7,5 milliard de Yen avec la SARL *Eskom Holdings limited* pour des projets de distribution d'électricité.

- **Facilitation des procédures transfrontalières**

Pour un objectif fixé de 14 postes frontaliers uniques (Guichets Uniques), 3 ont été réalisés. En plus, 3 séminaires ateliers pour les douanes ont été organisés en appui à cette initiative.

Défis à venir

- Afin de permettre aux pays donateurs de mettre en œuvre, de manière efficace et effective, des projets pour le développement des infrastructures en Afrique, il est nécessaire que le Consortium pour les Infrastructures en Afrique continue de collecter les informations concernant le secteur des infrastructures auprès de ces pays, du NEPAD et de l'Union Africaine et des différentes communautés économiques régionales dans une perspective qui permette de mieux visualiser les priorités aux niveaux régional et sous-régional. A cet égard, il s'avère crucial que les États africains finalisent, le plus tôt possible, le Cadre Stratégique à Moyen et Long-Terme de l'UA/NEPAD.

- Le secteur privé devrait également être encouragé à participer activement aux projets pour le développement du secteur des infrastructures dans les pays africains, par la promotion des accords de partenariat entre les secteurs public et privé (PPP) orientés vers le développement des opportunités commerciales et des investissements.

3. ACCELERER LA CROISSANCE ECONOMIQUE — Le Commerce, les Investissements et le Tourisme —

Actions à mettre en œuvre au cours des 5 prochaines années dans le cadre du processus de la TICAD - (Plan d'Action de Yokohama)

Le Processus de la TICAD devra renforcer les efforts en vue de :

- (1) La promotion et le développement du commerce ;
- (2) Encourager les investissements étrangers ;
- (3) Accompagner le développement du secteur privé ;
- (4) Promouvoir le tourisme.

Principales actions entreprises jusqu'à la date de février 2009 sous le couvert du processus de la TICAD

- **La promotion et le développement du Commerce**

Afin d'améliorer l'accès au marché japonais des produits fabriqués en Afrique, le METI et le JETRO ont initié « un Service de Consultation/Évaluation de produits » et planifient l'organisation au Japon en Avril 2009, d'une Foire africaine au cours de laquelle les produits venant de l'Afrique identifiés dans le cadre de ce service seront exposés.

- **Encourager les investissements étrangers**

Trois missions conjointes japonaises pour la promotion du commerce et des investissements ont été déployées à travers 12 pays africains d'août à septembre 2008. Un rapport synthétique sur les résultats des missions a été élaboré qui comprend les recommandations et suggestions provenant du secteur privé japonais y ayant participé, et dont il est prévu qu'il constituera la base d'un suivi de la part du Gouvernement japonais, du secteur privé nippon et des pays africains eux-mêmes.

Un mécanisme permettant à l'Aide publique au développement (APD) du Japon d'apporter un complément aux activités du secteur privé japonais en faveur du développement de l'Afrique a été institué.

En vue de promouvoir les investissements japonais en Afrique, la JBIC s'est engagée à pourvoir un soutien financier de l'ordre de 740 millions de dollars US après la TICAD IV, et elle prépare des propositions de mesures destinées à améliorer le climat des investissements au Nigéria en collaboration avec la CNUCED.

- **Accompagner le développement du secteur privé**

Il avait été décidé d'octroyer des prêts d'Aide publique au développement pour un montant de 300 millions de dollars US à la Banque africaine de développement.

Une coopération technique étendue ou « *Risk Money Supply* » est à mettre en œuvre afin d'aider les pays africains à protéger la Propriété Intellectuelle et à promouvoir le développement de l'Énergie et des Ressources minières.

- **Promouvoir le tourisme**

Dans le but de susciter un intérêt mondial pour la promotion du tourisme en direction de l'Afrique et au sein du Continent, le PNUD assure les préparatifs du Cinquième Forum Afrique-Asie pour les affaires, prévu en Afrique en juin 2009 avec pour thème principal « la Promotion du Tourisme ».

Le déroulement de la Coupe du Monde de Football en 2010 en République d'Afrique du Sud offre une plateforme importante et potentiellement très utile à partir de laquelle des programmes de promotion touristique peuvent être initiés et/ou développés dans le cadre du Processus de la TICAD.

Défis à venir

- Afin que les pays Africains puissent prendre meilleur avantage du système commercial international en vue de leur plus grande intégration dans le système économique global, il est important que les longues négociations du Cycle de Doha sur le développement, conduite sous l'égide de l'OMC, arrivent rapide à une conclusion qui prenne en compte de manière décisive les intérêts du monde en développement.
- Il importe de se pencher sur le système des subventions qui faussent les termes des échanges, à l'instar des subventions agricoles et autres mesures protectionnistes qui inhibent les investissements et le développement en Afrique autant que l'accès aux marchés internationaux des produits Africains, dans le domaine de l'agriculture notamment.
- L'Aide au commerce, comme mesure complémentaire aux négociations est également importante pour aider l'Afrique à édifier ses propres capacités de production.
- A l'effet d'alléger l'impact de la crise financière actuelle et de parvenir à un développement économique durable, il est nécessaire de mettre promptement en œuvre une batterie de mesures d'assistance et de soutien destinées à renforcer le secteur financier en Afrique, y compris en ce qui concerne le financement du Commerce.
- Afin d'insuffler plus de vigueur aux flux du commerce, des investissements et du tourisme, une meilleure attention devrait être portée à l'amélioration du climat des investissements en Afrique, y compris dans le domaine des infrastructures et l'amélioration de la productivité d'ensemble.
- Tout spécialement dans le domaine de la promotion du tourisme en Afrique il est nécessaire d'envisager un accroissement de l'étendue et de la fréquence des liaisons aériennes avec les pays africains. La construction de nouvelles infrastructures aéroportuaires et la modernisation de l'existant dans les pays africains représentent des éléments importants du développement des infrastructures économiques à travers le Continent.

4. ACCELERER LA CROISSANCE ECONOMIQUE — L'Agriculture et le Développement rural —

Actions à mettre en œuvre au cours des 5 prochaines années dans le cadre du processus de la TICAD. (Plan d'Action de Yokohama)

Le Processus de la TICAD recherchera une convergence avec le CAADP afin :

- (1) de renforcer les capacités pour l'accroissement de la production alimentaire et de la productivité agricole ;
- (2) d'améliorer l'accès aux marchés et la compétitivité agricole ;
- (3) de soutenir la gestion durable des ressources en eau et de l'utilisation des terres.

Principales actions entreprises jusqu'à la date de février 2009 sous le couvert du processus de la TICAD

- **Agriculture et développement rural**
4.42 milliards de Yens ont été engagés au titre des dons et de l'assistance technique, soit 17% de l'enveloppe globale y relative, fixée à 26 milliards de yens sur cinq ans. Quatre projets de dons pour les agriculteurs non privilégiés dans trois pays, cinq dons pour les projets de coopération et huit projets d'assistance technique dans sept pays ont été approuvés ou initiés. (Pour plus de précisions, voir la page 7 de l'Annexe II, liste-matrice sur l'état d'exécution de la Quatrième TICAD.)
- **Réponses à la hausse des prix des produits alimentaires (à court terme)**
Pour une enveloppe globale projetée à 100 million USD d'aide alimentaire d'urgence, dont l'exécution devrait intervenir entre mai et juillet 2008, 15,3 millions de yens ont été utilisés jusqu'en décembre 2008. De ce total, 90,3 milliards USD ont été dépensés pour l'Aide alimentaire en Afrique (six pays en ont bénéficié sur une base bilatérale et onze, à travers le Programme alimentaire mondial).

En outre, les propositions du budget complémentaire pour l'année financière 2008, comprenant une enveloppe de 29,9 milliards de Yens pour répondre à la crise alimentaire en Afrique, ont été approuvées par la Diète japonaise, et les montants y afférents doivent être décaissés en mars 2009.

L'Union Européenne a créé un Fonds de 1 milliard d'Euros au titre d'une réponse rapide à la flambée des prix des produits alimentaires dans les pays en développement. (** fait l'objet de discussion avec la Commission européenne*).

- **Réponse à l'accroissement de l'approvisionnement alimentaire (moyen et long terme)**
Lors de la réunion annuelle en 2008 du Comité de Développement Conjoint de la Banque mondiale et du FMI, il avait été décidé de pourvoir pour les cinq prochaines années, une enveloppe de 100 millions USD au Fonds de la Banque mondiale pour l'assistance à l'agriculture africaine.
- **Réponse à l'augmentation de la productivité agricole (moyen et long terme)**
Des programmes pour accroître et améliorer la qualité et la quantité de la production de riz en Afrique par un renforcement des capacités, la recherche et le

développement autant que des programmes de formation également soutenus par les dons et l'assistance technique sus relevés sont en cours. Ils concernent (1) l'irrigation à petite échelle, (2) l'introduction et la promotion de technologies agricoles, (3) la gestion des ressources en eau, (4) l'utilisation des terres.

S'agissant de la coopération Sud-Sud, une assistance technique pour la culture du riz, les pêches et l'aquaculture sont en cours dans certains pays africains.

Défis à venir

- Afin de soutenir le développement durable de l'agriculture et des secteurs y afférents, il sera nécessaire d'accorder une attention particulière à l'impact éventuel des activités agricoles sur l'environnement ; dans le même temps, une plus grande attention devra être accordée à la protection et à la promotion des femmes qui jouent un rôle crucial dans l'agriculture à travers le continent ; le potentiel de la coopération Sud-Sud dans le domaine agricole devrait également être davantage considéré, dans le cadre notamment de la coopération triangulaire ou trilatérale.
- Il est important pour les pays africains de poursuivre le renforcement de la mise en œuvre du CAADP dans le cadre du NEPAD autant que la promotion de l'Assistance en faveur de la productivité agricole et de l'accès aux marchés.

5. ATTEINDRE LES OBJECTIFS DU MILLENAIRE POUR LE DEVELOPPEMENT (OMD)— Le Développement communautaire—

Actions à mettre en œuvre au cours des 5 prochaines années dans le cadre du processus de la TICAD (Plan d'Action de Yokohama)

Le Processus de la TICAD consacrera son soutien au :

- (1) Développement communautaire « Global » (Global et local) ; et à
- (2) Une approche basée sur les communautés et des pôles fonctionnels.

Principales actions entreprises jusqu'à la date de février 2009 sous le couvert du processus de la TICAD

- **Réduction de la pauvreté à travers le développement communautaire**
L'assistance au programme « Un village, Un produit » a été assurément étendue avec trois drafts rédigés en Kenya, Ethiopie et Mozambique.
- **Promotion de la Femme**
L'entreprenariat féminin a été soutenu à travers des programmes de formation sur la production agricole locale (Beurre de Karité), dans lesquels 1000 femmes ont pris part, autant qu'à travers la mise en place d'Associations de producteurs.
- **Coopération Sud-Sud (coopération Asie-Afrique)**
Initiée en 2006, et devant s'achever en octobre 2009, la coopération instaurée entre la Thaïlande et le Lesotho, consistant à échanger les meilleures méthodes culturelles dans le cadre de l'économie autosuffisante et de la nouvelle théorie agricole, constitue l'un des bons exemples d'application du concept d'agriculture durable dans un environnement africain ; il a ainsi été possible de faire du village modèle un centre de formation pour les agriculteurs de tout le Lesotho.

Défis à venir

- Afin d'assurer un ensemble cohérent de services, y compris dans le domaine de l'éducation sanitaire, il sera important de recourir à une approche basée sur les communautés et des pôles fonctionnels tels que les écoles, les centres communautaires d'apprentissage et les services sanitaires. A travers un lien avec l'économie locale, les populations devront être encouragées à s'impliquer dans la gestion des établissements scolaires et les comités de développement communautaires pour l'amélioration de l'habitat, l'hygiène, la gestion de l'eau et la voirie.
- Conformément à la Déclaration sur l'Emploi et la Réduction de la Pauvreté en Afrique, les membres de l'Union Africaine sont encouragés à promouvoir le développement social, la réduction de la pauvreté et la création d'emplois, le soutien aux couches les plus défavorisées et les plus vulnérables, en particulier dans les communautés rurales et l'économie informelle en milieu urbain.

6. ATTEINDRE LES OBJECTIFS DU MILLENAIRE POUR LE DEVELOPPEMENT (OMD) – L'Éducation –

Actions à mettre en œuvre au cours des 5 prochaines années dans le cadre du processus de la TICAD - (Plan d'Action de Yokohama)

Le Processus de la TICAD, respectueux des engagements pris et des actions entreprises par les États Africains, accordera sa priorité aux efforts africains suivants :

- (1) Améliorer l'accès et la qualité de l'Éducation de base ;
- (2) Enseignements secondaire et supérieur/Recherche ;
- (3) Approche multisectorielle ;
- (4) Gestion de l'Éducation.

Principales actions entreprises jusqu'à la date de février 2009 sous le couvert du processus de la TICAD

- **Éducation**

Sur une enveloppe de 44 milliards de yens pour les dons et l'assistance technique sur cinq ans, 2,71 milliards ont été engagés, soit 6,2% du total. Trente six projets de subvention et cinq projets d'assistance technique ont été initiés. (Pour plus de précisions, voir la page 11 de l'Annexe II, la liste-matrice de l'état d'exécution de la Quatrième TICAD.)

- **Éducation de Base**

Pour un objectif de 1.000 écoles à construire avec notamment 5.500 salles de classe, des projets de construire pas moins de 113 écoles primaires et secondaires (soit 11,3% du total) et 591 salles de classe (environ 10,75% du total) ont déjà été initiés. Des progrès ont également été enregistrés dans les programmes visant à l'amélioration de la gestion des établissements scolaires en Afrique de l'Ouest et ceux visant au renforcement des capacités dans le domaine de l'enseignement des mathématiques et des sciences en Afrique.

Dans dix pays cibles, des programmes ont été mis en place, visant à l'amélioration de l'accès à une éducation de base de qualité à travers la suppression des frais de scolarité et autres mesures destinées à réduire les barrières d'ordre financier à l'accès scolaire. Cette assistance a été étendue à cinquante cinq pays. De même, sur vingt-deux pays ciblés pour des campagnes d'alphabétisation, quatorze ont déjà reçu des propositions détaillées.

- **Éducation secondaire et supérieure/Recherche**

Sur un total de 500 bourses japonaises à attribuer aux étudiants des pays africains, 160 étudiants (soit environ 32% du total) ont été acceptés jusqu'à présent. Trois projets d'assistance technique dans trois pays ont été initiés avec pour objectif de promouvoir, sur une période de cinq ans, la coopération internationale pour la Recherche sur les questions globales auxquelles les pays africains se trouvent confrontés. Dans le cadre de la coopération Sud-Sud, quinze experts ont été déployés dans les pays Africains afin d'apporter un appui à la rédaction de manuels scolaires et cinq offres de bourses scolaires ont été proposées.

Dans cette optique, la première réunion des Ministres des Science et Technologies du Japon et de l'Afrique avec la participation des ministres responsables de la Science et de la Technologie de 32 pays africains, des représentants de l'Union Africaine et du Secrétariat du NEPAD.

Défis à venir

- A travers des programmes d'eau potable, de l'amélioration des installations sanitaires et de cantines scolaires, l'approche multisectorielle et d'une manière générale, la gestion de l'éducation pourra favoriser une plus grande synergie de tous les secteurs liés à l'éducation ;
- La promotion de mesures relatives à la collecte et à l'analyse des données liées à l'éducation est à encourager pour une gestion plus effective et efficiente de l'éducation ;
- Les pays Africains sont également encouragés à allouer des ressources budgétaires nationales suffisantes pour le secteur de l'éducation afin de faciliter la mise en œuvre d'une approche plus holistique du développement de l'Éducation en Afrique ; ceci, dans l'esprit « de la Seconde Décennie de l'Éducation en Afrique » adoptée par l'Union africaine afin de parvenir à la réalisation de l'égalité du genre dans les cycles de l'Enseignement Primaire et Secondaire en Afrique et à la réduction des disparités de genre dans l'assimilation des connaissances en mathématiques, des sciences et de la technologie au niveau de l'Enseignement supérieur.

7. ATTEINDRE LES OBJECTIFS DU MILLENAIRE POUR LE DEVELOPPEMENT (OMD) – La Santé –

Actions à mettre en œuvre au cours des 5 prochaines années dans le cadre du processus de la TICAD - (Plan d'Action de Yokohama)

Le Processus de la TICAD, respectueux des engagements et actions pris par les États africains, accordera sa priorité aux efforts africains suivants :

- (1) Renforcement des systèmes de santé ;
- (2) Amélioration de la santé maternelle, du nouveau né et de l'enfant ;
- (3) Mesures contre les maladies infectieuses.

Principales actions entreprises jusqu'à la date de février 2009 sous le couvert du processus de la TICAD

- **La Santé**
Sur un objectif de 43 milliards de yens à accorder à titre de dons et de la coopération technique, sur une période de cinq ans, 8,4 milliards de yens (soit environ 19,54%) ont été engagés. Trente cinq projets de coopération et sept projets d'assistance technique ont été approuvés ou initiés. (Pour plus de précisions, voir la page 14 de l'Annexe II, la liste-matrice sur l'état d'exécution de la TICAD IV.)
- **Le renforcement des systèmes de Santé**
Dans le cadre de la coopération Sud-Sud, sur un total de 130 experts pour le renforcement des systèmes de santé et la gestion des services de santé, 115 (soit environ 88,4%) ont été déployés.
- **Amélioration de la santé maternelle, du nouveau né et de l'enfant**
Sept projets de dons dans sept pays ont été initiés ou conçus pour l'amélioration de la santé de l'enfant par la livraison de vaccins contre la Poliomyélite pour une population d'environ 13,98 millions d'enfants et la fourniture de 614.000 moustiquaires.
- **Lutte contre les maladies infectieuses**
Un centre conjoint de recherche a été ouvert en Afrique contre l'émergence ou la réémergence des maladies infectieuses. Pour ce qui est de la coopération Sud-Sud, le projet de transfert de technologie entre la Thaïlande et le Burundi à propos de la production d'antipaludéens au Burundi, achevé en septembre 2008, a permis aux techniciens de l'Institut national de Santé publique du Burundi de produire localement des comprimés d'« artesunate » et d'« amodiaquine ».

Défis à venir

- En adéquation avec « la Stratégie Africaine pour la Santé » adoptée par la Conférence des Ministres africains de la santé, les pays africains sont encouragés à allouer 15%

de leurs ressources budgétaires nationales au secteur de la Santé afin de promouvoir le renforcement de l'ensemble des systèmes de santé et de prestation des soins.

- Afin de renforcer les systèmes de santé, il sera nécessaire de porter une attention à la promotion de la formation et des politiques de stabilisation des professionnels de la santé qui, en particulier, dispensent directement des services de santé, soutenant l'effort global en vue du renforcement des systèmes de contrôle.
- Des efforts plus accrus, plus systématiques et mieux coordonnés devront être déployés pour lutter contre le triple fléau que sont les pandémies du VIH/SIDA, de la Tuberculose et du Paludisme à travers l'Afrique.

8. CONSOLIDATION DE LA PAIX DE LA BONNE GOUVERNANCE

Actions à mettre en œuvre au cours des 5 prochaines années dans le cadre du processus de la TICAD - (Plan d'Action de Yokohama)

Le Processus de la TICAD se focalisera particulièrement sur :

- (1) La prévention des conflits ;
- (2) L'Assistance humanitaire et à la reconstruction ;
- (3) Le Rétablissement et le maintien de la sécurité ;
- (4) La Promotion de la bonne gouvernance.

Principales actions entreprises jusqu'à la date de février 2009 sous le couvert du processus de la TICAD

- **La Prévention des conflits**
La 4^e réunion du Comité des sages de l'Union Africaine s'est tenue avec le soutien de la TICAD qui apporte également son concours à divers programmes de formation dans la prévention des conflits, d'information de l'opinion publique d'amélioration des conditions économiques des pays affectés par ou émergeant d'une situation post-confliktuelle, une attention particulière étant accordée à la prévention des conflits et au renforcement de la sécurité humaine.
- **L'Assistance humanitaire et à la reconstruction**
Avec le soutien du processus de la TICAD, une mise en œuvre ou un engagement a été pris en ce qui concerne les programmes suivants : amélioration de l'accès aux infrastructures et services de base ; accélération du retour à leur terroir des réfugiés et des personnes déplacées ; assistance à la réintégration sociale, l'amélioration du niveau de vie ; recouvrement des moyens et du capital de production ; formation pour l'emploi des jeunes ; assistance pour la promotion de l'indépendance des femmes ; déminage et désarmement, démobilisation et réintégration (DDR). Des volontaires des Nations Unies ont été déployés sur les sites de diverses missions des Nations Unies pour apporter une assistance humanitaire et à la reconstruction.
- **Le rétablissement et le maintien de la sécurité**
Des sessions de formation, des équipements et matériels ont été attribués à 5 centres de formation d'opérations de maintien de la paix en Afrique. Des formateurs japonais (personnels civils et des Forces d'autodéfense) ont été déployés dans les centres de formation d'opérations de maintien de la paix au Ghana et en Égypte. Un programme de renforcement des capacités des ONG engagées dans la construction de la paix est mis en œuvre. Un soutien a été apporté à un programme de contrôle frontalier et de gestion des petites armes en Afrique de l'Ouest. Un programme de renforcement des capacités pour la Brigade d'Alerte en l'Afrique de l'Est (EASBRIG) est en préparation.
- **La promotion de la Bonne Gouvernance**
L'initiative conjointe d'investissement NEPAD/OCDE a été prolongée pour trois nouvelles années. Les plans d'action découlant des Rapports Nationaux produits par le Mécanisme africain d'évaluation par les pairs (*African Peer Review Mechanism*) sont en cours d'exécution.

Défis à venir

- Il sera important de renforcer le soutien à l'APSA développé sous le couvert de l'Union Africaine ;
- Le processus de la TICAD devra continuer à fournir des assistances appropriées en temps et en moyens pour soutenir les pays africains vivant dans des situations conflictuelles ou émergeant d'un conflit ou d'une situation d'instabilité. Une telle assistance contribuera à l'amélioration de la situation humanitaire en général sur le terrain et en faveur de la consolidation de la paix et de la bonne gouvernance ;
- Dans le cadre du Mécanisme africain d'évaluation par les pairs, une augmentation du nombre des membres de ce mécanisme autant que la mise en œuvre prompte et entière des Rapports nationaux devront être recherchés afin d'assurer la promotion de la bonne gouvernance ;
- Les progrès et l'amélioration de la Gouvernance dans et par les États africains sont un facteur essentiel pour une meilleure promotion des investissements du secteur privé dans les pays africains.

9. LES QUESTIONS DE L'ENVIRONNEMENT ET CHANGEMENT CLIMATIQUE

Actions à mettre en œuvre au cours des 5 prochaines années dans le cadre du processus de la TICAD - (Plan d'Action de Yokohama)

Le Processus de la TICAD renforcera ses efforts dans les secteurs suivants :

- (1) Réduction des émissions des effets de serre ;
- (2) Adaptation ;
- (3) Eau et Assainissement ;
- (4) Éducation pour le Développement durable.

Principales actions entreprises jusqu'à la date de février 2009 sous le couvert du processus de la TICAD

- **Réduction des effets de serre**

10 pays africains participent au Programme de la Banque mondiale de partenariat pour le Carbone en zone forestière, concomitamment à l'assistance financière fournie par le gouvernement japonais d'un montant de 2,24 millions USD pour la mise en œuvre des projets de l'OIBT dans le domaine de la gestion durable des forêts en Afrique.

- **Adaptation**

Vingt six pays africains sont désormais parties au "Cool Earth Partnership" du gouvernement japonais. Dans le cadre du « Cool Earth Partnership », un programme d'ensemble et intégré d'Adaptation et de Soutien aux partenaires africains a été conçu dans un « cadre conjoint PNUD/Japon ». Sur la base de ce cadre, des financements ont été approuvés pour dix sept pays africains et des consultations sont en cours pour un soutien éventuel à quatre pays supplémentaires.

- **Eau et Assainissement**

Sur un objectif de 30 milliards de yens pour les Dons et la Coopération Technique, sur une période de cinq ans, 6 milliards de yens (soit 13,54% du total) ont été engagés à titre de dons. Quatorze projets de dons et quatre projets d'assistance technique ont été approuvés ou initiés. Afin de promouvoir un accès à l'eau potable, le gouvernement japonais a déployé un Groupe d'action pour la sécurité de l'eau dans quatre pays africains. (Pour plus de précisions, voir la page 19 de l'Annexe II, la liste-matrice sur l'état d'exécution de la Quatrième TICAD).

- **Éducation pour le Développement durable**

La somme de 12,8 millions de yens, tirée du Fonds japonais pour l'Environnement global a été allouée par le gouvernement du Japon pour le soutien aux activités de conservation de l'environnement en zone rurale dans les pays africains.

Défis à venir

- Dans le but de parvenir à l'avènement d'une société durable à l'échelle globale, il sera important pour tous les pays, y compris les États africains de collaborer au

développement d'un cadre effectif sur les Changements climatiques au-delà de l'horizon 2012 et d'agir pour la réduction des émissions des gaz à effet de serre.

- L'Afrique est vulnérable aux effets négatifs du Changement climatique. Les Parties devront renforcer leur assistance aux pays africains qui adoptent des politiques de réduction des effets de serre, luttent contre l'émission des gaz à effet de serre et poursuivent une croissance économique soucieuse de l'environnement.
- Il est important de promouvoir un système de gestion de l'eau en Afrique intégrant le recyclage des eaux usées dans un environnement de rareté des ressources en eau.

10. ÉTENDRE LE PARTENARIAT

Actions à mettre en œuvre au cours des 5 prochaines années dans le cadre du processus de la TICAD - (Plan d'Action de Yokohama)

Le Processus de la TICAD accentuera les efforts en vue de :

- (1) Promouvoir la Coopération Sud-Sud et en particulier la Coopération Asie/Afrique ;
- (2) L'Approfondissement de l'Intégration régionale ;
- (3) L'Extension du partenariat.

Principales actions entreprises jusqu'à la date de février 2009 sous le couvert du processus de la TICAD

- **Promotion de la Coopération Asie/Afrique**
Afin d'aider à la promotion d'une culture de la productivité en Afrique et le transfert de l'expertise et des connaissances de l'Asie vers l'Afrique, une réunion des experts et plusieurs cours de formation ont été organisés. Un projet pour le transfert de technologies dans le cadre de la production d'antipaludéens a été initié. Des villages modèles ont été créés en vue de la promotion du concept d'agriculture durable dans un environnement africain et afin de partager les meilleures pratiques.
- **Approfondissement de l'Intégration régionale**
Trois guichets uniques aux frontières (OSBP) ont été introduits dans le cadre du processus de la TICAD afin de faciliter le commerce régional et les migrations.
- **L'extension du Partenariat**
Une étude d'évaluation des besoins et un projet de faisabilité d'un réseau universitaire Afrique/Asie sont en cours d'exécution en collaboration avec l'Unité spéciale pour la coopération Sud-Sud / PNUD, et en collaboration avec l'UNESCO et l'UNU.

Vingt pays de l'Afrique sub-saharienne ont participé aux troisièmes programmes de formation-pays entrepris au Kenya en fin 2008 ; l'objectif était le développement des capacités en formation d'enseignants grâce à l'expertise acquise en mathématiques et en sciences par le biais de la coopération technique.

L'élargissement de ce partenariat par le truchement de la coopération triangulaire parmi les pays africains a également été développé dans différents projets de développement, notamment dans l'agriculture, l'agro-alimentaire, la pêche etc.

Défis à venir

- Un large partenariat et une approche participative intégrant le secteur privé, la société civile et la communauté universitaire sont cruciales à la promotion effective du développement durable du continent africain. Les pays africains sont encouragés

à inclure le plus grand nombre possible d'acteurs dans le processus de développement afin de renforcer les facteurs d'appropriation.

- Il est nécessaire de mettre davantage l'accent sur la promotion de la coopération triangulaire Japon-Afrique-Afrique, en prenant pour fondement les progrès déjà réalisés dans cet important secteur. Dans la réalisation de cet objectif, le développement des capacités du côté du fournisseur est indispensable pour promouvoir efficacement, et à long terme, une coopération mue par la demande. Une plus grande « appropriation » de la coopération triangulaire par les pays africains est également nécessaire.

(fin)